numéro 12 - hiver 2007

Cause Commune

Journal anarchiste - www.nefac.net

Lorsque le respect passe par la répression

En avril 2006, un projet très peu médiatisé a été mis en branle par la police municipale de Québec sous le nom on ne peut plus ironique de : « respect ».

Les détails de ce projet étant en général méconnus, on en connaît toutefois la forme par ce que la police a communiqué aux médias et par les faits que les victimes de ce dit projet ont été en mesure de constater. Ce projet s'inscrit clairement dans une logique de marginalisation et de criminalisation des jeunes de la rue, au même titre que l'était précédemment le projet « macadam »…

À ce jour, trop peu de gens se sont intéressé-e-s à ce sujet, de sorte que les contradictions évidentes des sorties médiatiques maladroites de la police sont restées sous silence, même après 7 mois de réalité confirmant le caractère discriminatoire du projet. Pour la minorité qui en subit les conséquences, il est difficilement envisageable d'attendre de « deux à quatre ans » (1) avant que ça cesse.

Le 18 avril, Radio-Canada mentionnait que « les policiers auront le mandat d'appliquer davantage les règlements municipaux. Consommer des boissons alcoolisées, flâner et promener son chien sans laisse sont des exemples de comportements pour lesquels les policiers émettront des contraventions […] ». À ces comportements, on se doit d'ajouter le squeegee et la mendicité, qui sont deux des principales infractions sur lesquelles les flics sévissent dans le cadre du projet « respect ».

Prévoyant les critiques, la police s'est empressée de préciser qu'elle « parle de tous les groupes de citoyens, que ce soit les marginaux, les jeunes de la rue, les gens d'affaires [sic] et tous [sic] le monde qui utilise les places publiques. »(2) On constate bien la véridicité de ces propos en sachant que non seulement le lien entre ces comportements et les jeunes de la rue est clair, mais que les principaux endroits visés sont aussi ceux où ils/elles se tiennent!(ie « la Place d'Youville, le parvis de l'église St-Roch et la bibliothèque Gabrielle-Roy » (3)). Si les gens d'affaires sont également visés, comment expliquer que le directeur général de la Société de développement commercial du centre ville qualifie le projet « respect» d' « excellente idée » (4)? Qu'on nous dénombre les cas de gens d'affaires arrêté-e-s pour mendicité pour nous en convaincre!

Si le seul fait que les flics s'acharnent sur les jeunes de la rue est en soi déplorable, les manières utilisées le sont d'autant plus. Bien que la police fait valoir que « ce ne sont pas des crimes qui sont commis ici, mais des infractions à des règlements municipaux » (5), elle se contredit elle-même dans la parole et dans l'acte. En parlant des squeegees, Sylvain Boivert, de la police de Québec, mentionnait que « lorsqu'on assiste à une récidive régulière, on va passer du constat d'infraction même à des accusations criminelles » (6). Une fois que des charges criminelles sont déposées (ie : désordre public ou avoir troublé la paix), les flics peuvent désormais donner des conditions de remise en liberté (ex.: ne pas fréquenter un quadrilatère). Les récidives sont alors traitées au criminel sous des charges de bris de conditions… D'un côté comme de l'autre, on se retrouve face à une contradiction évidente : si l'on n'a pas affaire à des criminels, comme le dit le sergent Marillon, comment peut-il être justifié de donner des charges au criminel? Et si l'action est criminelle, pourquoi ne l'est-elle pas lorsqu'elle elle est perpétrée pour la première fois?

Pour ce qui est des résultats, que peut-on attendre d'un projet qui tente de régler le problème de la pauvreté en la criminalisant? Personne ne se sentira davantage attiré par le moule sociétal après avoir reçu des milliers de dollars de tickets. Le temps et l'argent dépensés par la police pour jouer au chat et à la souris ne réussiront jamais qu'à déplacer et disperser le « problème », et les seuls gagnants seront bien entendu le commerce et le tourisme…

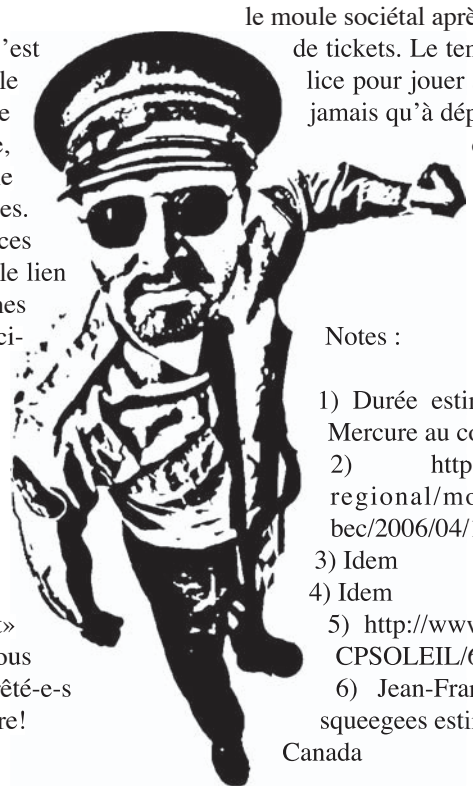

Notes :

1) Durée estimée du projet par Mme Isabelle Mercure au conseil de quartier de montcalm

2) http://www.radio-canada.ca/nouvelles/regional/modele.asp?page=/regions/Quebec/2006/04/18/006-projet_respect.shtml

3) Idem

4) Idem

5) http://www.cyberpresse.ca/article/20060508/CPSOLEIL/60509001/5785/CPSOLEIL02

6) Jean-François Nadeau rapporte que les squeegees estiment que la police exagère, Radio-Canada

Perspectives libertaires

L'émeute de Kanehsatake

On se souvient tous encore des événements de janvier 2004 sur le territoire autochtone de Kanehsatake au nord de Montréal : quelques 65 policiers autochtones arrivent en renfort pour effectuer le ménage sur le territoire. Grosse descente policière en vue pour éradiquer le crime organisé et les trafics de toutes sortes, selon les dires des responsables du conseil de bande. Mais la colère populaire vient changer le cours des événements… Des centaines de membres de la communauté se rassemblent devant l'infâme poste de police des peacekeepers et « séquestrent » les flics à l'intérieur avant de brûler la maison du chef du conseil de bande!

Si on revient sur ces événements qui se sont déroulés voilà bientôt trois ans, c'est qu'au mois d'octobre, un document émanant du Ministère fédéral de la sécurité publique a fait son apparition. On y apprend que les coûts de l'opération policière sont faramineux! Plus de 34 millions de dollars sur un an pour une communauté de 1300 personnes; dans les dépenses «autorisées» par la firme d'experts-comptables embauchée par le gouvernement fédéral pour gèrer les affaires du conseil de bande figurent l'achat d'armes non-conformes, de silencieux, des salaires payés en double, des frais d'hébergement pour les flics et le chef qui se font crisser dehors, des augmentations de salaires mirobolantes, Alouette! Certaines armes auraient même mystérieusement disparues...

En tant qu'anarchistes, on est pas vraiment surpris que la police soit une institution nuisible et coûteuse; et on sait bien qu'elle ne sert que les autorités et les riches. Mais voilà justement, après les événements de janvier 2004, on entend tous les médias bourgeois gueuler contre les « criss de sauvages ». Oh, ils sont vraiment méchants les Mohawks, ils vendent du tabac, fument du pot, ont des armes, portent des pantalons d'armée et quoi d'autre? Plusieurs membres de la communauté se font arrêter suite aux événements de janvier 2004 et sont accusés notamment « d'avoir participé à une émeute ». Lors de leur procès, qui s'est dérouler au palais de justice de St-Jérome, plusieurs furent reconnus coupables. Mais coupables de quoi?

Le rapport préliminaire qui a fait la une des journaux nous prouve justement que les Mohawks avaient entièrement raison de jeter hors de leur communauté ces policiers indésirables qui venaient semer le trouble avec des intentions plus que douteuses. Des membres de la communauté mohawk ont fait de la prison, d'autres ont eu des amendes à payer ou des travaux communautaires; le simple fait d'avoir un procès est une injustice! Et, après trois ans, la preuve est maintenant faite qu'ils avaient raison de résister.

Aujourd'hui, le gouvernement dit qu'il veut porter des accusations criminelles contre les « responsables » de ces détournements de fonds. On peut être sûr qu'il n'y aura pas d'accusation contre les anciens membres du conseil de bande et encore moins contre la firme engagée par le gouvernement ou les anciens policiers. Mais les gens de la communauté de Kanehsatake ont déjà été reconnus coupables. Le gouvernement et les médias ont trouvé leurs boucs émissaires.

Et nous? Quand est-ce qu'on se décide à se prendre en main?

L'anarchie de A à Z

« L »

comme Liberté

Sur le plan philosophique, l'anarchisme se définit clairement et sans ambiguïté par rapport à tous les autres systèmes philosophiques: il s'oppose au principe d'autorité et lui oppose le principe de liberté.

Les principes libertaires s'appuient sur une très longue expérience vécue: celle de l'histoire humaine. L'histoire est là, en effet, pour démontrer que, partout et toujours, dans tous les temps et tous les lieux, l'autorité et la liberté se sont constamment opposées. Cette opposition permanente, on la retrouve dans toutes les branches de l'activité humaine, en politique aussi bien qu'en religion, en art aussi bien qu'en science: contre l'autorité qui prétend imposer le silence et l'immobilité, la liberté se dresse pour contester et revendiquer la parole et le mouvement. L'histoire démontre ainsi que l'autorité a toujours été l'idéal, le moteur et l'arme des gouvernements, des dominateurs, des maîtres; la liberté, l'idéal, le moteur et l'arme des gouverné-e-s, des opprimé-e-s, des esclaves.

Autorité et liberté sont, non des fictions philosophiques, mais bien des réalités vivantes de la vie des humains. Elles s'opposent en termes irréconciliables, mais ne peuvent se nier, ni s'ignorer: toute la vie des sociétés repose sur leur équilibre instable. Entre ces deux adversaires, il n'y a jamais de coexistence pacifique, mais seulement des périodes plus ou moins longues de paix armée, des trêves que viennent rompre, soit un sursaut de l'autorité (réaction), soit une offensive de la liberté (révolution). Mais cette lutte incessante que se livrent l'autorité et la liberté n'est, en définitive, que l'expression philosophique d'une réalité sociale bien définie: le combat qui dresse en permanence ceux qui subsistent contre ceux qui asservissent. Autorité et liberté deviennent ainsi les deux termes symétriques et opposés d'une unique proposition: la lutte de classe.

Peut-on supprimer toute autorité? Peut-on concevoir une liberté illimitée? L'autorité est néfaste, mais peut-on concevoir un monde sans autorité? La liberté est le but suprême des aspirations humaines, mais ne risque-t-elle pas, sans limites et sans frein, de basculer dans le chaos? En d'autres termes, l'anarchie n'est-elle pas une utopie et le combat que nous menons un mirage? Ce sont des questions embarrassantes, mais auxquelles il faut répondre.

Précisons tout de suite un point important: l'autorité dont il est question ici est celle qui s'impose à autrui par la contrainte, la violence ou la peur -- et non celle qui s'impose naturellement par son rayonnement moral. Il s'agit donc de cette autorité qui, dans la société, s'exprime par la puissance et se manifeste par la domination. Quant à la liberté, il s'agit, évidemment, du droit que doit (ou devrait) avoir tout humain d'agir sans contrainte.

Le problème social que pose la dualité de l'autorité et de la liberté a été abordé par à de multiples reprises par les anarchistes. La révolte qu'inspire l'autorité illégitime n'est nullement une revendication de la liberté totale. Disons-le donc nettement, la liberté anarchiste ne saurait être celle de piétiner les fleurs d'un parc public ou, à l'extrême, de tuer son voisin si ça nous chante. À la liberté DE l'individu s'opposent la liberté, le bien et la sécurité DES individus. Ceux-ci ont donc parfaitement le droit de prendre des mesures, lorsque c'est nécessaire, afin d'empêcher de nuire ceux qui veulent nuire.

Mais alors quelle différence avec la société autoritaire? Ces différences seront au nombre de deux et capitales: le "service d'ordre" sera orienté vers la prévention et non vers la répression, comme c'est le cas actuellement; et les membres de ce service d'ordre seront nommé-e-s, non par le pouvoir, mais par les collectivités intéressées, responsables devant elles et révocables par elles.

Soyons réalistes. La société idéale est un mythe, puisqu'elle suppose la perfection. La société à construire, la société anarchiste sera un régime qui, au-delà de la démocratie et plus qu'elle, sera orienté vers la liberté. À travers des structures changeantes, parce qu'adaptables aux formes changeantes de l'évolution, elle tendra vers l'autogestion généralisée, le gouvernement de chacun par chacun, vers une perfection qui ne sera jamais atteinte intégralement. Dans la société la plus autoritaire, il existe toujours des parcelles de liberté. Dans la société libertaire, il demeurera des parcelles d'autorité, dont l'important diminuera au fur et à mesure que les humains apprendront mieux l'usage de la liberté.

Entre ces deux pôles opposés, il faut faire un choix clair et décisif: ou l'autorité avec son cortège de "grandeur" et d'esclavage; ou la liberté avec ses difficiles pratiques. Les anarchistes ont choisi la liberté.

Adapté librement du texte « Choisir la liberté » de Maurice Fayolle.

Un masculiniste poursuit une revue de gauche

(Communiqué) La militante Barbara Legault et la revue *À bâbord !* font l'objet d'une poursuite en diffamation intentée par Andy Srougi, un membre du groupe Fathers4Justice. Srougi accuse Barbara Legault d'avoir «proféré des propos haineux» à son endroit dans l'article « Des hommes contre le féminisme » publié dans le numéro d'octobre/novembre 2006 de la revue *À bâbord !*

Dans sa requête, M. Srougi prétend que Mme Legault a écrit « des propos diffamatoires, mensongères [sic] et haineux […] qui ont porté atteinte à [sa] réputation et lui ont causé une détresse émotionnelle qui a engendré des conséquences physiques douloureuses, qui l'ont empêché de dormir, lui ont donné mal à la tête et lui ont causé énormément de stress ». Rien que ça !

Appel à la solidarité

Barbara Legault et le Collectif de la revue *À bâbord !*, une publication autonome bimestrielle produite par des bénévoles et ne recevant aucune subvention, lancent un appel à la solidarité des groupes et personnes inquiétées par cette poursuite.

Nous considérons que ce geste de la part d'Andy Srougi dépasse l'étendue de la présente poursuite, puisqu'il a également déposé des plaintes contre d'autres groupes et individus féministes et proféministes auprès de la Commission des droits de la personne, entre autres. Nous ne croyons pas que ce sont l'auteure et la revue À Bâbord ! en particulier qui soient visées par les allégations de diffamation, mais bien les analyses féministes mises de l'avant dans l'article en question.

Nous faisons donc appel à votre solidarité afin de créer un fonds de défense juridique qui leur permettra de se défendre dans cette cause contre les attaques d'Andy Srougi. Les frais liés au procès s'élèveront au bas mot à 4 000 $.

Toute contribution sera la bienvenue, du plus petit don au soutien substantiel de la part d'organisations syndicales et communautaires. Veuillez s'il vous plaît envoyer vos dons avec la mention « Défense juridique » à :

La revue À bâbord ! (Att : Claude Rioux / Défense juridique) Casier postal 67, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4S7

J'ai failli tomber de ma chaise en lisant *l'Actualité*. Pour être plus précis, selon un sondage CROP, il y a 32% des Québécois qui pensent que la liberté d'entreprise et l'économie de marché ne constituent pas le meilleur système pour assurer l'avenir du monde (« Pour ou contre le capitalisme? » *L'Actualité*, 1er décembre 2006). Malgré la « fin de l'histoire », malgré l'Institut économique de Montréal, malgré les lucides, malgré le matraquage idéologique incessant, il y a un tiers d'anticapitalistes au Québec. Qu'attend la gauche pour renouer avec ses racines? Pour, passez moi l'expression, capitaliser là dessus?

Y'a un tiers d'anticapitalistes, tralala!

Ça prend des idées pour changer le monde !

Librairie sociale autogérée

Ouvert du mardi au dimanche, de 12h à 17h
412, 3ème Avenue, Québec - 648-8043
http://lapagenoire.propagande.org

Livres - Brochures - Revues - Journaux - CD - T-shirts

Cause Commune
numéro 12 - hiver 2007
Journal anarchiste - www.nefac.net

Cause commune est le journal de la Fédération des communistes libertaires du nord-est (NEFAC). 3000 exemplaire de ce journal sont distribués gratuitement par des militantEs libertaires, membres ou non de l'organisation.

Cause commune se veut un tremplin pour les idées anarchistes, en appui aux mouvements de résistance contre les patrons, les proprios et leurs alliés au gouvernement.

Si le journal vous plaît et que vous voulez aider à le diffuser dans votre milieu, contactez le collectif de la NEFAC le plus près de vous.

Contacts :
Montréal : mtl@nefac.net
Québec : nefacquebec@yahoo.ca
Sherbrooke : sherbrooke@nefac.net
Saguenay/Lac St-Jean: lenoiretlerouge@hotmail.com

Pour vous tenir au courant de nos activités, vous pouvez vous abonner à notre liste de diffusion «info@nefac.net». Écrivez simplement à info@nefac.net en mentionnant «abonnement à la liste» dans le champ «sujet».

Abonnement de soutien au journal (20$ / un an)
Chèque à l'ordre de «Groupe Émile-Henry»
Collectif anarchiste La Nuit a/s E.H, C.P. 55051, 138 St-Vallier O., Québec (Qc), G1K 1J0

Notes de lecture

« Harcelez les huiles ! », suivi de « Les rebelles en Kaki »

Deux textes sur la subversion dans les forces armées américaines pendant la guerre du Vietnam.

Cette brochure antimilitariste du SIA de Caen, disponible à Montréal, tombe à point nommé pour rafraîchir la mémoire.

Elle rappelle ce que furent le courage de beaucoup de GI'S au Vietnam dans leur pratique de la subversion et du refus de combattre y compris au coeur de la guerre, leur degré d'insoumission, leurs mutineries et leur stratégie du « fragging » auprès des gradés récalcitrants, jusqu'à la création des « coffee houses », lieux d'échanges et de propagande pour les nombreux journaux antimilitaristes édités par eux-mêmes. Le « fragging » consistait, après plusieurs avertissements, à l'élimination du gradé par l'utilisation d'une grenade à fragmentation. De 800 à 1000 tentatives de « fragging » eurent lieu au cours de la guerre du Vietnam.

« L'absence, depuis le milieu des années 70, d'un mouvement de soldats (…), l'abandon de la conscription, l'image de la force d'interposition humanitaire que cultive l'armée ont amené un affadissement et une raréfaction de la propagande et l'action antimilitariste. » Enfin, si depuis le Vietnam les stratégies militaires ont changé (les équipement et les techniques d'affrontements ne sont plus les mêmes), la guerre en Irak et en Afghanistan rappelle la série de luttes que les déserteurs ou les insoumis ont menés contre l'armée et les mutineries courageuses de certaines compagnies de combat ; leurs luttes exemplaires, en lien avec plusieurs groupes radicaux de leur temps, disent assez combien l'antimilitarisme a fait partie et doit encore faire partie des stratégies révolutionnaires.

En contrepartie, la situation nouvelle au Canada créée par l'engagement des troupes canadiennes, l'impopularité de cet engagement, la militarisation des discours sécuritaires, les tués de plus en plus nombreux peuvent générer à moyen terme un mouvement d'agitation au sein même des forces armées qu'il faut dès à présent anticiper un peu partout. C'est le sens de cette brochure qui fait aussi le lien avec des signes de mécontentement, épars pour le moment, mais suffisamment visibles dans l'armée américaine en Irak.

L'implication des forces armées canadiennes en Afghanistan de plus en plus massive, les discours militaristes qui l'accompagnent, plus visibles chaque jour, semblent ponctuer une interminable escalade de violence pour la défense d'un ordre mondial en train de se resserrer partout. En 2006, plus de 3 700 insurgés et civils ont été tués lors d'attaques ou d'attentats en Afghanistan, soit quatre fois plus qu'en 2005. Les violences liées à l'insurrection sont passées « de moins de 300 par mois à la fin de mars 2006 à plus de 600 à la fin septembre, alors qu'elles étaient d'environ 130 par mois en 2005 ». La récente manifestation à Montréal pour le rapatriement des militaires canadiens a au moins montré que la lucidité, même réduite en nombre et mouillée de partout, peut tenter de se dresser face à l'endoctrinement militaire. L'insoumission, la désertion, pratiquées massivement pendant la guerre du Vietnam sont quelques unes des valeurs antimilitaristes pertinentes à remettre au goût du jour au-delà du mot d'ordre de rapatriement du contingent militaire. Elles ne sont pas les seules. Refus de l'endoctrinement et théorie révolutionnaire vont de pair avec la possibilité d'une option révolutionnaire, exprimée en des termes les plus adéquats à la richesse de ce projet. Il n'y a donc pas de hasard si parmi les opposants à toute guerre y compris dans sa version moderne de guerre totale au terrorisme - prétexte à un contrôle massif des populations - certains tentent de corriger la légitimité de l'indignation dans le sens de sa propre radicalité et de franchir « les survivances de pensées, d'habitudes et d'intérêts du vieux monde ». Car nous nous heurtons toujours aux formes aiguës de la dépossession.

Il n'est pas vain de constater que les formes de luttes utilisées par un nombre important de GI'S américains au Vietnam pourraient bien être similaires à celles qui seront, un jour prochain, utilisées en Irak et pourquoi pas en Afghanistan par les militaires canadiens. Si l'antimilitarisme semble avoir disparu des campus américains et canadiens, il n'est pas exclu qu'il y revienne assez vite en cas d'extension du conflit en Iran ou en Syrie. On a par ailleurs noté que pendant la guerre du Vietnam, ce sont les engagés et non les conscrits qui « avaient le plus tendance à entrer en rébellion ouverte. » Tous les espoirs sont donc permis puisque pour le moment aucune conscription n'a eu lieu.

Actuellement, le nombre croissant de déserteurs américains, dont beaucoup se sont réfugiés au Canada, est un signe clair d'une prise de conscience progressive des enjeux véritables de la guerre en Irak contre le « terrorisme » tout comme le mécontentement grandissant de la population canadienne contre les opérations canadiennes Apollo (2001-04), Athena (de 2003 au début de 2006) et Archer dans la région de Kandahar où il n'est plus question de se concilier les populations locales mais de participer comme supplétif à un programme militaire américain d'inspiration colonial.

Enfin la fable du caractère « humanitaire » de la présence des forces canadiennes en Afghanistan et le discours inépuisable de la lutte contre le terrorisme relèvent clairement de la propagande et d'un contrôle social ouvertement discrétionnaire pour chaque état concerné ; un tel discours légitime toutes les attaques et chaque moment répressif de tous les états contre leur propre population comme on peut le constater partout dans le monde.

Ces deux textes ont l'immense mérite de démontrer que l'insoumission sous toutes ses formes est plus que jamais d'actualité.

Brochure éditée et traduite par SIA, Syndicat Intercorporatif Anarcho-syndicaliste de Caen P.B. 257 - 14013 Caen Cedex France. Diffusée au Québec par La Sociale (asociale@colba.net) et disponible à la librairie L'INSOUMISE, 2033 St-Laurent Montréal. Tel: 313-3489.

Cette note de lecture est une collaboration spéciale d'un lecteur de *Cause commune* (Titusdenfer666@yahoo.fr). Vous aussi pouvez nous soumettre vos textes en écrivant à nefacquebec@yahoo.ca. Nous ne pouvons pas garantir que nous allons tout publier (faute d'espace) mais toutes les soumissions seront prises en considération.

Cinéma-maison
Le Couperet

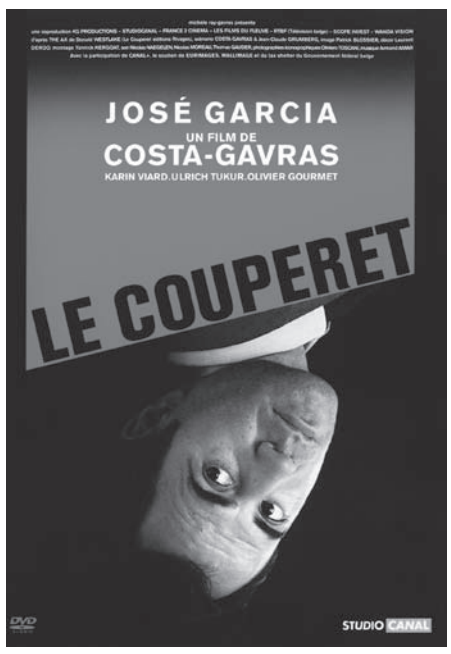

Bruno Davert est un professionnel de haut niveau (un cadre!) qui s'est fait larguer quand sa boîte a délocalisé ses opérations pour cause de « compétitivité ». Doté d'un parachute doré (c'est pas n'importe qui) la sérénité de notre homme s'effrite néanmoins au fil des mois, puis des années qui passent sans travail. Son instinct pousserait le « héros » à se solidariser avec ses semblables (« l'ennemi se sont les actionnaires » dit-il) mais il disjoncte complètement et intègre radicalement le discours dominant. Et puis lui vient une idée toute simple : éliminer, littéralement, la concurrence (c'est-à-dire les autres chômeurs ayant le même profil que lui)... Comédie noire ou thriller, selon le point de vue, le dernier film de Costa-Gavras se veut une « sociale-fiction » grinçante et décapante sur la dérive de l'économie et, surtout, ses effets sur ceux et celles qui sont éjecté-e-s du marché du travail. Attention : divertissement intelligent, certes, mais un peu lourd à la fin… Comme un dessert trop riche! Estomacs sensibles s'abstenir.

Un film de Costa-Gavras avec José Garcia (entre autre).

Encore une hausse $$$

Voilà, 2007 s'annonce encore comme une année où les travailleurs/euses devront payer plus. En effet, la Société de transport de Montréal (STM) annonce une autre augmentation, soit une sixième en 5 ans. Depuis janvier, les gens qui se rendent au travail en transport en commun doivent payer 2$ de plus par mois, pour un total de 65$, et les étudiant-e-s 1,25$ de plus par mois, ce qui fera passer leur carte mensuelle à 35$. On nous rapplique toujours la même rhétorique : « La STM offre encore les prix parmi les plus bas en Amérique du nord. » So what, quand ça fait 15$ d'augmentation en cinq ans pour une CAM et que pendant ce temps le service lui ne s'améliore pas. On nous dit vouloir encourager les gens à prendre le métro ou l'autobus, mais ce n'est pas à ce rythme d'augmentation qu'ils atteindront leur objectif. C'est à se demander si le nombre d'usagers augmente. C'est plutôt le nombre d'automobiles qui va en grandissant. Et puis voilà qu'on nous parle de tarification par zone et d'une nouvelle carte à puce qui sera implantée, nous dit-on, dans quelques années. Donc un service plus automatisé, donc en revanche moins d'employé-e-s. La STM est gérée comme une entreprise privée alors qu'elle devrait être un bien public, tout comme Hydro Québec qui annonce aussi des augmentations de tarifs en 2007. Le coût de la vie augmente pis nos salaires eux, i suivent-tu l'inflation? Pis ton tramway Tremblay, c'est qui qui va le payer? Il faut se demander pourquoi le fardeau revient toujours sur les personnes les moins fortunées. C'est pas la majorité des personnes au salaire minime ou les étudiant-e-s qui peuvent se permettre de s'aventurer dans l'achat d'une voiture. Qu'on vienne me faire accroire que ce monde n'est pas divisé en classes.

Sur les lignes...

Chronique syndicale

Nexans toujours en grève...

Le 13 décembre dernier, la multinationale Nexans s'est payée une pleine page de pub dans les quotidiens de la capitale. Elle y détaillait la proposition sur laquelle ses syndiqué-es en grève devait voter (suite à une ordonnance de la Commission des relations de travail (CRT). Curieux (et coûteux) procédé... Le résultat de la manoeuvre a été désastreux pour la compagnie. Les grévistes ont en effet rejeté à 94 % les offres patronales et le protocole de retour au travail (alors que le vote de grève d'origine avait été pris à 93%!). Avis aux intéressé-e-s, les grévistes ont un blogue à www.grevenexans.blog.ca

Le Journal du lock-out

Vous ne le saviez peut-être pas mais les ouvriers du *Journal de Montréal* sont en lock-out actuellement (après 20 semaines de grève). C'est l'occasion pour l'un d'eux, Réal Asselin, un mécanicien à l'emploi du *Journal* depuis 21 ans, de sortir son clavier et d'écrire le *Journal du lock-out*. Loin de la langue de bois, ce blogue ouvrier permet de découvrir un syndicaliste fier et toute une communauté de travailleurs et de travailleuses qui se tiennent debout et manifestent une solide conscience de classe (y'a qu'à lire les commentaires!). À visiter à www.lockoutjournal.com

Un nouveau syndicat à l'Université Laval

Félicitation aux employéEs étudiantEs de l'Université Laval qui viennent d'obtenir une accréditation syndicale après deux ans de campagne. En effet, 74% des auxiliaires de recherche et d'enseignement ont voté en faveur de l'adhésion à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC-FTQ).

Le nouveau syndicat s'est déjà fixé des objectifs prioritaires : l'abolition du salaire d'été, la rémunération de toutes les heures de travail effectuées, des hausses salariales convenables, des conditions de travail sécuritaires et la protection de la propriété intellectuelle.

Pas juste à l'Université Laval

L'AFPC a syndiqué beaucoup de jeunes précaires depuis cinq ans (près de 7 000 dans les campus de la province). Outre l'Université Laval, l'AFPC représente de nouveaux syndicats d'employéEs étudiantEs à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Concordia et s'emploie actuellement à syndiquer ceux et celles de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec en Outaouais. Soulignons qu'il s'agit là de la plus importante campagne de syndicalisation de la décennie dans la province. Disons que ça contraste avec la pratique habituelle qui consiste à se voler des membres entre syndicats plutôt que de syndiquer des gens qui ne le sont pas déjà (quoi que... La campagne fut entachée pendant un moment par ce qui ressemblait fort à une guerre de centrales (la CSN était également sur les rangs).

Montréal : la lutte se poursuit à la charcuterie Bens

Les grévistes de la charcuterie Bens de Montréal ont à nouveau érigé une ligne de piquetage au début janvier, malgré la fermeture annoncée en décembre par les propriétaires du restaurant.

Les 22 membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la charcuterie Bens (CSN) n'ont toujours pas reçu un avis officiel à cet effet de la part de l'employeur. Les héritiers de Bens ont émis un communiqué de presse le 15 décembre dernier annonçant la fermeture et le don des équipements du restaurant à un musée montréalais.

Pour les syndiqué-e-s, un communiqué de presse n'est cependant pas une preuve de fermeture. Il n'y a pas eu de vente ni de location de la bâtisse ou de ses équipements et l'employeur détient toujours son permis de restauration.

« Nous poursuivrons notre lutte pour sauvegarder cette institution historique tant et aussi longtemps qu'il nous restera une lueur d'espoir, a insisté le président du syndicat, Charles Mendoza. Nous n'allons pas nous laisser avoir par ce qui est, à mes yeux, une tactique patronale. »

Les employé-e-s sont en grève depuis le 20 juillet pour tenter de forcer les propriétaires à faire des investissements minimes afin d'assurer la survie du restaurant dans des conditions raisonnables. Ils revendiquent des choses aussi essentielles qu'un nombre suffisant d'employé-es, un minimum de stabilité dans les horaires de travail, le respect de leur ancienneté, un chauffage adéquat en hiver et la climatisation en été, et l'achat d'ustensiles et de vaisselle pour le restaurant, et ce, de façon à pouvoir offrir un service de qualité aux clients.

Le syndicat a lançé une campagne de sauvegarde. Vous pouvez d'ailleurs signer une pétition en ligne sur le site de la CSN (www.csn.qc.ca, c'est dans la colonne de droite de la page).

Les syndiqué-e-s ont également un site à www.bensonstrike.zoomshare.com/

Trahison à la FSSS

Du 14 au 17 novembre, la FSSS (Fédération de la santé et des services sociaux-CSN) tenait un conseil fédéral sur les structures de la fédération. Encore une fois, les centrales syndicales ont pu démontrer leur caractère anti-démocratique et corporatiste. En effet, la FSSS sentant qu'elle perd du terrain au niveau des employéEs professionnelLEs, ainsi que pour mieux s'adapter à la nouvelle réalité de la loi 30 (loi imposant la restructuration des syndicats, des travailleurs et travailleuses en quatre catégories distinctes), décida de faire des modifications profondes de ses structures. La FSSS, qui était un syndicat industriel (syndicat regroupant toutes les catégories de travailleurs et travailleuses), est dorénavant un syndicat de métier (syndicat regroupant les travailleurs et travailleuses par catégories et de façon autonome).

Débutons tout d'abord avec le déroulement du congrès. Il est important de signifier que les 700 déléguéEs prirent connaissance des 16 propositions de changement 15 minutes avant le début de la rencontre. Ce qui nous porte à croire que les têtes syndicales ne voulaient pas laisser la possibilité aux déléguéEs de faire des modifications aux propositions apportées par le bureau fédéral. De plus, tout au long du congrès, le président adopta une attitude condescendante envers les déléguéEs qui étaient contre ces changements de structures, afin de bien faire comprendre au reste du congrès qu'il n'y avait pas vraiment de chance de renverser la vapeur.

Mais quelles sont les conséquences réelles de ce changement de structure? Tout d'abord, la modification la plus importante est la pleine autonomie de négociation pour les quatre secteurs d'emplois imposés par la loi 30. Ainsi, la FSSS devra maintenant s'entendre entre ses différents secteurs sur ce qui est à négocier en commun, en plus de s'entendre avec les autres centrales sur ce qui est à négocier en front commun. De cette façon, nous verrons donc apparaître un corporatisme de la part des secteurs les plus qualifiés, tandis que les secteurs les moins qualifiés vont se retrouver à négocier seuls alors que c'est aucunement dans leur intérêt. Encore une fois, l'histoire se répète en voyant les employéEs les plus qualifiéEs laisser tomber les employéEs les moins qualifiéEs. Ces changements entraîneront sans aucun doute une désunion des employéEs de l'État, face à un patron tout puissant qui n'a aucune pitié pour ses salarié-e-s.

Ces modifications ont été faites par les têtes syndicales, qui défendent des intérêts corporatistes plutôt que l'intérêt général de la classe ouvrière. Ces modifications entraînent également un recul historique important, car c'est cette même fédération qui gagna la table de négociation commune lors du premier Front commun en 1972 : à l'époque elle considérait que c'était avec une classe ouvrière unie sous une seule bannière qu'il était possible d'avoir des gains sociaux importants. C'est ainsi que nous pouvons considérer qu'il y a eu trahison de la part des têtes syndicales envers la classe ouvrière, afin de défendre les intérêts d'une petite tranche de son membership, mais une tranche oh! combien payante.

Un délégué au Congrès et membre de la NEFAC.

2033, St- Laurent, Montréal

L'INSOUMISE
Librairie Anarchiste

Livres, revues, brochures et journaux

Horaire :

Lundi :	fermé
Mardi - mercredi :	de 12h à 18h00
Jeudi - Vendredi :	de 12h à 21h00
Samedi - Dimanche :	de 12h à 18h00

Pour nous joindre : 514-313-3489

En conflit...

Au moment d'écrire ces lignes, le 12 janvier, il y avait au moins 866 prolos en grève ou en lock-out au Québec